



Angers, le 22 mars 2024

**Condamnation de Saïd Chabane :**  
**Réaction de Jean-Marc VERCHERE, Maire d'Angers**  
**Florence DABIN, Présidente du Département de Maine-et-Loire**  
**Christelle MORANÇAIS, Présidente de la Région des Pays de la Loire**

Nous avons pris connaissance de la condamnation pour agressions sexuelles aggravées de Monsieur Saïd Chabane, propriétaire du club d'Angers SCO.

Nous voulons tout d'abord avoir une pensée pour les victimes de ces agissements. Nous saluons leur courage. La lutte contre les violences sexistes et sexuelles est un combat collectif dans lequel nos collectivités sont d'ailleurs résolument engagées.

Cette condamnation à l'encontre de l'ancien président d'Angers SCO fragilise le club. Nous souhaitons la mise en retrait effective de Saïd Chabane de la vie du club. Il est important que le sport reprenne ses droits.